



Assemblée Générale / General Assembly APEEE BXL IV 10/12/2014

Motion(s) for inclusion in the agenda of the General Assembly **Proposition d'inclusion dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale**

Vous devez remplir ce formulaire en anglais et français et l'envoyer avec le nombre de signatures requises, à [«secretariat@bru4.eu»](mailto:secretariat@bru4.eu) pour le 19 novembre 2014 au plus tard. You should complete this form in English and French and send it along with the required number of signatures to [«secretariat@bru4.eu»](mailto:secretariat@bru4.eu) on or before November 19, 2014.

Motion / Proposition:

Inspection of Hygiene in the Kitchen and Canteen areas / Vérification de l'hygiène en cuisine et à la cantine de l'école

Proposed by / proposé par

Nom/Name: Gharbi

Prénom/First name: Miriam.....

Parent d'un enfant en / Parent of a child in (précisez classe / specify class): MAT FR B

Mat / Prim / Sec MAT

Section: FR

Explanatory note / informations complémentaires:

CANTINE :

- Règles d'hygiène en cuisine et à la cantine de l'école
- o Qui effectue les contrôles ?
- o Ont-ils lieu régulièrement?
- o Y a-t-il une personne responsable pour vérifier chaque jour que les règles d'hygiène sont appliquées à la lettre?
- o est-ce que le personnel de cuisine et de cantine est formé aux règles élémentaires d'hygiène?

Témoignage :

« J'ai été frappée de voir un jour que je visitais la cantine au mois d'octobre de cette année, une personne qui nettoyait les tables de service en inox avec une serviette en papier et du produit, qu'une serviette (propre) était tombée par terre, qu'elle l'a ramassée et l'a utilisée pour nettoyer les tables de service ... je me suis dit que si on agit de la sorte même en présence de personnes "étrangères au personnel de cantine", c'est parce qu'on le fait tout naturellement sans penser que cela ne se fait pas. »

Supported by

L'ensemble des parents de MAT FR B.

All points must be supported by at least (a) 2 administrators (members of the Administrative Board),
(b) 10 effective members (class representatives) or (c) 20 adherent members.

Tous les points doivent être soutenus par (a) deux administrateurs (membres du Conseil Administratif),
(b) dix membres effectifs (représentant de classes), ou (c) vingt membres adhérents.